

Les parlements ne sont pas à la hauteur des attentes des femmes parlementaires

Par Gabriela Cuevas, Présidente de l'Union interparlementaire (UIP), et Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous appelons tous les parlements à tirer parti de la dynamique du mouvement #MeToo pour dénoncer la violence qui sévit dans l'ombre du pouvoir législatif.

Les parlements représentent le fondement de la gouvernance démocratique – le gouvernement pour le peuple, par le peuple. Or, le harcèlement et les abus sexuels sont monnaie courante dans le milieu de la politique parlementaire, dominé par les hommes. Aujourd'hui, avec un nombre croissant de femmes parlementaires qui exposent l'ampleur du problème, tous les parlementaires du monde doivent se mobiliser pour faire cesser la violence sexiste sur notre lieu de travail et partout ailleurs.

En tant que femmes parlementaires, nous avons entendu d'innombrables histoires de collègues féminines sur la violence, les abus et le harcèlement. Nous sommes stupéfiées et consternées par le caractère endémique de ce comportement, même dans les démocraties les plus développées.

Une enquête conjointe, récemment publiée par l'UIP et l'APCE, confirme que les actes d'inconduite et de harcèlement sexuels dans les parlements européens sont très répandus et sont commis avec une apparente impunité.

Environ 85 pour cent des femmes parlementaires interrogées ont déclaré avoir subi des violences psychologiques (propos sexistes, intimidations et menaces, diffusion d'images à connotation humiliante ou sexuelle, etc.). En outre, 47 pour cent d'entre elles ont déclaré avoir reçu des menaces de mort, de viol ou de violence physique, tandis que 25 pour cent ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel.

Les jeunes femmes parlementaires et les femmes actives dans la lutte contre l'inégalité entre les sexes et la violence sont souvent la cible d'attaques.

Quant aux réseaux sociaux, ceux-ci présentent des avantages en demi-teinte pour les victimes de menaces de violence et de harcèlement. De nombreux rescapés utilisent les réseaux sociaux pour s'exprimer, partager leur expérience, offrir leur soutien et trouver des moyens de prévention. Mais l'étude de l'UIP et de l'APCE montre que les réseaux sociaux sont également le principal vecteur de menaces : 58 pour cent des femmes parlementaires affirment avoir été la cible d'attaques sexistes par le biais des réseaux sociaux. Une personne interrogée a décrit le harcèlement qu'elle avait subi en ligne : "J'ai reçu un message anonyme disant : 'On va te tuer. D'abord on va tabasser tes enfants. Toi on va te violer, te tuer. Ton mari et tes enfants, on vous aura tous. Tu peux engager des gardes du corps, mais on sait où tu vis. Nous vous aurons tous.'"

Qui sont les responsables de ces crimes ? Selon l'étude conjointe, les auteurs de harcèlement sexuel à l'égard des femmes parlementaires étaient, dans 76 pour cent des cas, des collègues parlementaires masculins, tant de leur propre parti politique que de l'opposition. Dans 34 pour cent des cas, les incidents se sont même produits dans les locaux du parlement !

La situation est tout aussi mauvaise, voire pire, pour les fonctionnaires parlementaires féminins, ce qui montre bien que des rapports de force sont en cause. L'étude révèle un taux terrifiant de harcèlement sexuel et psychologique, ainsi que de brimades à l'encontre des femmes parlementaires en Europe. Environ 40 pour cent des fonctionnaires parlementaires interrogés ont déclaré qu'ils étaient la cible de harcèlement sexuel dans leur travail. Dans 69 pour cent des cas, les auteurs étaient des parlementaires masculins.

Que faudra-t-il pour mettre fin au harcèlement, au sexisme et à la violence contre les femmes dans les parlements ? Tout d'abord, les dirigeants des institutions parlementaires du monde entier doivent reconnaître le problème et sa prévalence, dire haut et fort qu'il ne sera pas toléré et s'engager résolument à le résoudre. Deuxièmement, il faut mettre en place de solides procédures d'examen des plaintes dans lesquelles les victimes d'inconduite sexuelle peuvent avoir confiance, et prévoir un éventail de sanctions efficaces contre les auteurs de tels actes. Enfin, les parlementaires doivent participer à des programmes de prévention obligatoires pour favoriser la généralisation de parlements sensibles au genre.

Nous devons être un "modèle de référence" en nous attaquant à ce problème avec détermination, plutôt que de nous contenter de paroles creuses pour déplorer la situation, mais en faisant peu pour changer les mentalités, notamment parmi nos collègues.

Les parlements doivent être des lieux d'unité, de confiance, de sécurité et de respect. Ils représentent l'aspiration absolue de la démocratie à une vie politique inclusive et participative pour chaque citoyen. Si les droits fondamentaux des femmes sont constamment bafoués dans les enceintes et sur les lieux de travail parlementaires, alors nous, parlementaires du monde entier, avons failli à notre devoir envers nos électeurs, jeunes et vieux, et avons en définitive trahi les principes fondamentaux de la démocratie.

Les comportements, le harcèlement et la violence sexistes n'ont pas leur place au parlement. Tous les parlements nationaux sont invités à se joindre à notre initiative #NotInMyParliament et à joindre le geste à la parole.